



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ

Mourenx, le 2 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La base de loisirs d'Orthez-Biron est totalement rouverte

Suite aux annonces gouvernementales du 28 mai et à un nouvel arrêté municipal pris ce jour par le maire d'Orthez, tous les équipements de la base de loisirs intercommunale sont de nouveaux accessibles à compter d'aujourd'hui, mardi 2 juin.

Les accès à la plage, aux aires de jeux, tables de pique-nique et équipements sportifs sont autorisés, **dans le respect des mesures de sécurité sanitaire** visant à lutter contre le Coronavirus. Comme indiqué sur place, les rassemblements sont limités à 10 personnes et tous les visiteurs sont tenus d'adopter les gestes barrières d'hygiène et de distanciation sociale. Ces distances sont étendues à 5 mètres entre les promeneurs et 10 mètres entre les joggeurs ou cyclistes.

Balades autour du lac, sport, baignade ou pêche, si l'on dispose d'un permis de pêche, sont donc de nouveau au programme sur le site, libre d'entrée tous les jours de 7h à 21h. Attention, la saison estivale n'ayant pas encore débuté, la baignade n'est pas surveillée.

Contact presse : service communication CCLO

05 59 60 84 26 | s-hazera@cc-lacqorthes.fr